

La situation du marché du travail au Québec et les enjeux associés à son évolution potentielle



Présentation à la conférence du CIRPÉE :
« Les effets comportementaux et distributifs
des politiques sociales »

Bernard Matte
Sous-ministre associé
Emploi-Québec
15 octobre 2010

Plan de la présentation

1. Un marché du travail en mutation
2. Les enjeux et défis du marché du travail
3. Quelques éléments de réponse aux nouvelles réalités du marché du travail
 - Pacte pour l'emploi et Pacte pour l'emploi *Plus*
 - L'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale
 - La participation au marché du travail des groupes éloignés ou sous-représentés
4. Les actions à venir

Un marché du travail en mutation

Au cours des dernières décennies, le marché du travail s'est transformé

Données pour l'ensemble du Québec

	1998	2008
Taux de chômage	10,3	7,2
Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans	64,7	71,7
Durée moyenne du chômage (en semaines)	30,8	18,0
Taux d'assistance sociale	10,2	7,3
Proportion de la population active sans secondaire V	21,1	13,8



Sources : *Enquête sur la population active* de Statistique Canada, MESS, Service Canada.

La dernière récession a moins affecté le marché du travail québécois que les précédentes

Malgré quelques répercussions négatives

- Hausse du taux de chômage au niveau de 2004, soit 8,5%
- Hausse du nombre de prestataires de l'assurance emploi (+ 79 000 entre 2008 et 2009, soit 31 %)
- Hausse du nombre de prestataires de l'aide sociale, mais avec un certain décalage (+ 8 300, entre novembre 2008 et novembre 2009, soit 3,7 %)

Par rapport aux récessions précédentes, la dernière récession...

- A créé moins de chômage, car moins de pertes d'emplois
- A eu une durée plus courte
- A moins affecté le Québec que ses principaux partenaires

Entre 2010 et 2019, plus de 1,4 million d'emplois seront disponibles : des besoins surtout liés aux départs à la retraite...

Besoins de main-d'œuvre au Québec au cours des années 2010 à 2019

	Croissance de l'emploi	Retraites	Total
2010-2019	367 000	1 049 000	1 416 000

Source : Perspectives à long terme 2010 - 2019 d'Emploi-Québec, automne 2010.

... Des besoins qui seront comblés par une offre diversifiée

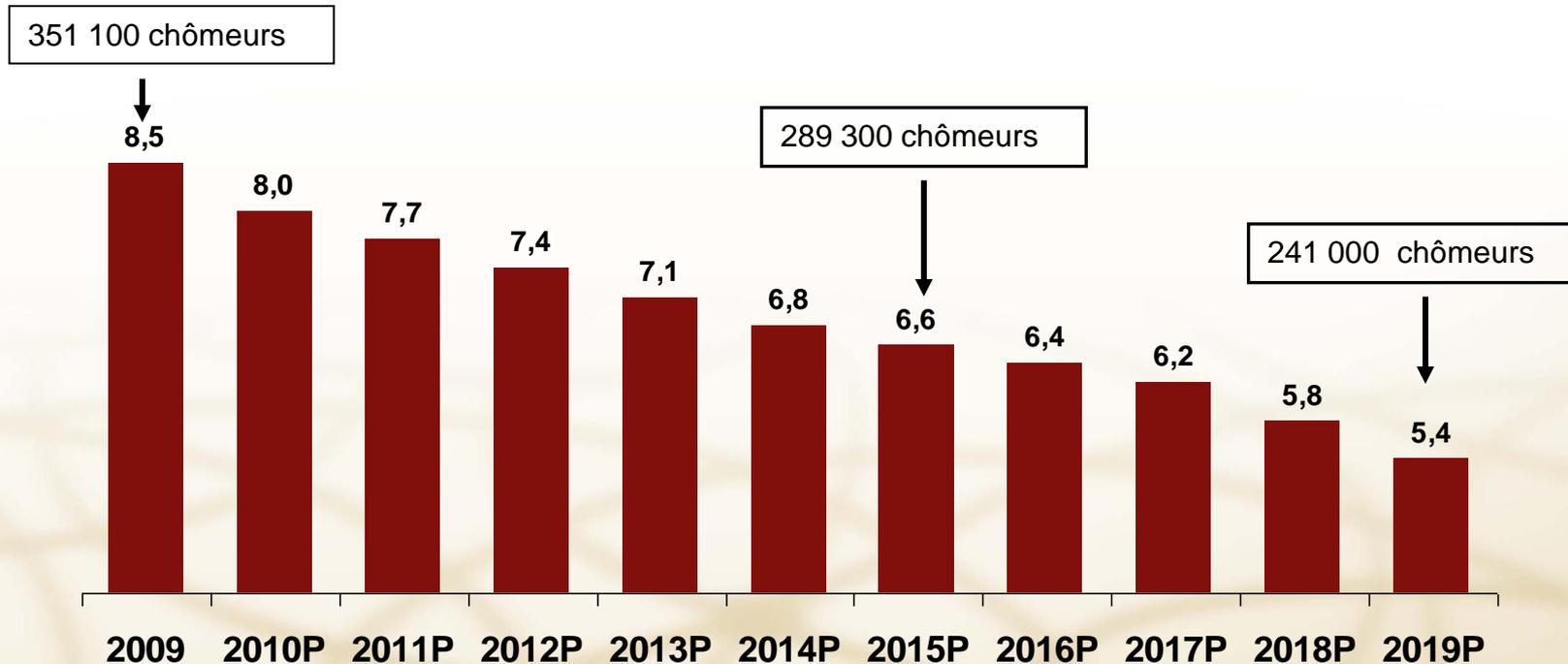
Contribution des différents groupes à l'offre de main-d'œuvre au Québec au cours des années 2010 à 2019

	Nombre	Répartition en %
Personnes âgées de moins de 25 ans	700 000	50 %
Population immigrante	224 000	16 %
Accroissement de la participation	378 000	27 %
dont : les personnes âgées de 65 ans et plus	98 000	7 %
Personnes en chômage	112 000	8 %

Source : Perspectives à long terme 2010 - 2019 d'Emploi-Québec, automne 2010.

L'amélioration de l'état du marché du travail se poursuivra : en 2019, le taux de chômage se maintiendra sous la barre des 6 %

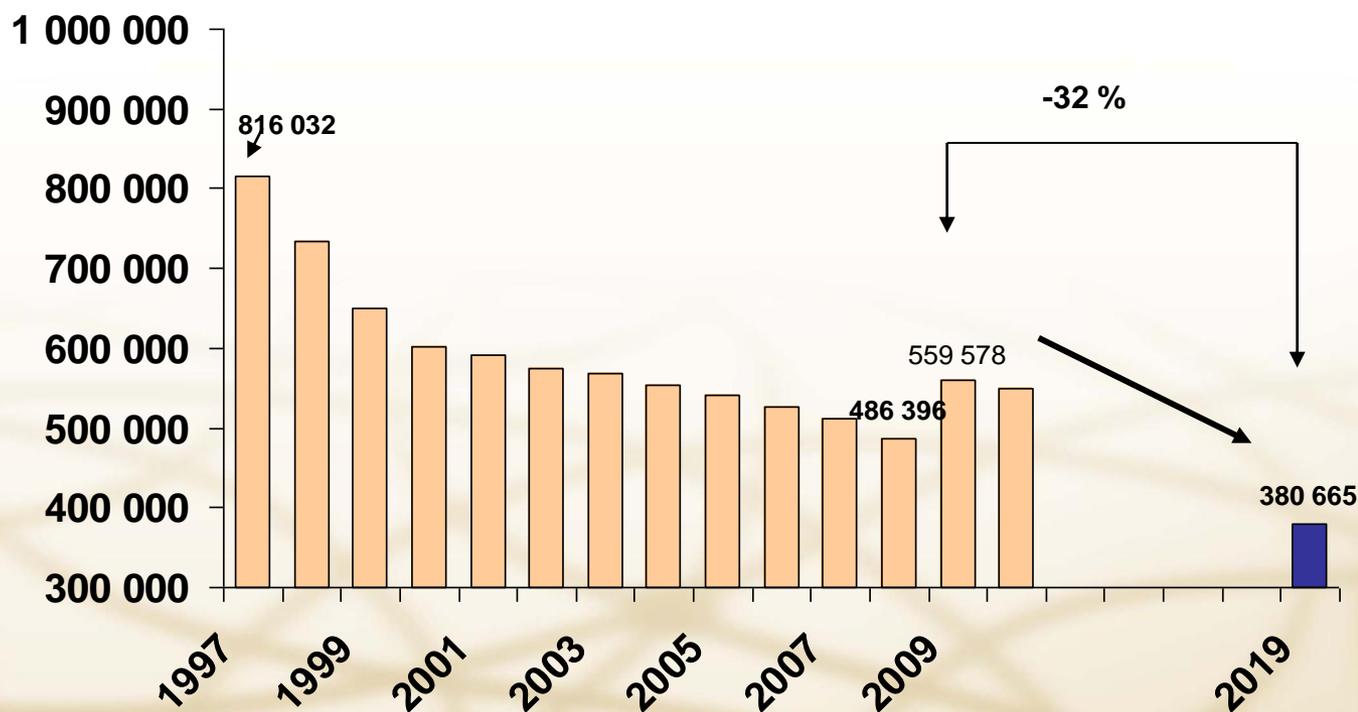
Évolution du taux de chômage au Québec (en %) – 2009 à 2019



Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada pour 2009 et perspectives à long terme 2010 - 2019 d'Emploi-Québec, automne 2010.

En 2019, les bassins de clientèles desservies par Emploi-Québec auront diminué du tiers depuis la récession

Prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail et prestataires de l'aide sociale



Sources : MESS et Enquête sur la population active de Statistique Canada pour 2009 et Emploi-Québec.

Les enjeux et défis du marché du travail

Les grands enjeux structurels du marché du travail québécois

- **Le vieillissement de la population**
 - Entraînant une plus grande rareté de main-d'œuvre
- **Le haut taux d'assistance sociale**
 - Malgré la baisse importante, le Québec enregistre le deuxième plus haut taux au Canada après Terre-Neuve
- **La compétitivité menacée des entreprises**
 - Intensification de la concurrence internationale
 - Productivité plus faible au Québec
 - Retard en matière d'investissement en machines et matériel de production
 - Carence en matière de compétences de base de la main-d'œuvre

Deux phénomènes s'opposeront et composeront les nouvelles réalités du marché du travail

- En raison de l'amélioration continue des conditions sur le marché du travail et du vieillissement de la population:
 - La main-d'œuvre disponible se fera plus rare
 - Les entreprises connaîtront des difficultés accrues de recrutement
- Pourtant, le chômage et le sous-emploi demeureront une réalité chez certains groupes de personnes, dans certains secteurs (dont ceux en déclin), et dans les régions ou les milieux dévitalisés
- Et ce, dans un contexte de précarité des finances publiques

Les coûts de l'inadéquation entre le marché du travail, la formation et l'emploi

Estimation du coût économique du chômage, de la surqualification et des postes vacants de longue durée (en M\$)

Chômage (7,2 % de la population active en 2008)	10 200 M\$
<hr/>	
Surqualification (27 % de l'emploi en 2007)	8 266 M\$
<hr/>	
Postes vacants de longue durée causant des pertes de production ou pénurie (0,1 % de l'emploi en 2008)	209 M\$

Source : Estimations produites par Emploi-Québec.

Les défis auxquels feront face les entreprises

- **La gestion des ressources humaines**

- Les entreprises devront adapter leur gestion des ressources humaines de façon à attirer et à fidéliser leur main-d'œuvre. Elles devront en particulier :
 - revoir à la hausse les conditions de travail, dont les salaires
 - investir massivement dans la formation de leur personnel
 - s'ouvrir à l'embauche d'une clientèle diversifiée

- **La productivité**

- Pour compenser la hausse des coûts de production et être plus concurrentiels face aux pays émergents, les entreprises chercheront à faire des gains de productivité en investissant davantage en machinerie et équipements plus performants et dans les nouvelles technologies, et en innovant
- Certaines entreprises, principalement les moins productives, ne pourront s'adapter et devront cesser leurs activités. La main-d'œuvre libérée devra se redéployer vers les secteurs les plus productifs

Les défis auxquels fera face la main-d'oeuvre

Pour mieux tirer profit du marché du travail de demain, la main-d'oeuvre devra :

- Posséder des compétences de base adéquates (savoir, savoir-faire et savoir-être)
- Disposer d'informations pertinentes sur le marché du travail et sur les possibilités d'emploi
- Posséder des qualifications en lien avec les équipements et les technologies utilisés, qui évoluent régulièrement
- Maintenir à jour ses compétences tout au long de sa vie

Dans certains cas, des adaptations spécifiques devront être effectuées afin de tenir compte des obstacles à l'emploi de certaines personnes

Les défis auxquels fera face le gouvernement

Afin de répondre à ces défis, le gouvernement devra poser des gestes pour :

- Hausser le niveau d'emploi par l'utilisation optimale des bassins de main-d'œuvre disponible
 - Augmenter la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois
 - Favoriser une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi
- Investir dans la formation et l'acquisition des compétences
- Améliorer la productivité des entreprises

Augmenter la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois...

... Un défi important qui touche une vaste clientèle :

- Les prestataires d'assistance sociale
- Les groupes éloignés ou sous-représentés sur le marché du travail
 - Les femmes ayant certaines caractéristiques socioprofessionnelles
 - Les personnes de 55 ans et plus
 - Les personnes immigrantes ou issues des minorités visibles
 - Les personnes faiblement scolarisées
 - Les personnes handicapées
 - Les personnes autochtones
 - Les personnes judiciarisées

Quelques éléments de réponse aux nouvelles réalités du marché du travail

Le *Pacte pour l'emploi* : une réponse gouvernementale pour faire face aux besoins de main-d'oeuvre

Le Pacte pour l'emploi, près d'un milliard d'investissements publics et privés sur trois ans (2008-2011), pour notamment :

1. faciliter l'intégration en emploi de tous ceux et celles qui le désirent, en améliorant leurs compétences et en les accompagnant davantage, entre autres, grâce à :
 - une augmentation de 50 % de l'aide financière versée aux personnes participant à des mesures d'aide à l'emploi
2. rendre le travail plus attrayant en permettant aux personnes sans emploi d'en découvrir les avantages et en augmentant la rémunération des travailleurs et travailleuses à faible revenu, notamment par :
 - une fiscalité bonifiée au profit des prestataires de l'assistance sociale et des travailleurs et travailleuses à faible revenu
 - des propositions de modifications à la loi sur les régimes de retraite pour encourager la prolongation de la vie active
 - l'augmentation graduelle du salaire minimum de 8 \$ à 9,50 \$ (mai 2010), soit 3000 \$ de plus par année pour une semaine de 40 heures

Le *Pacte pour l'emploi Plus* : une mesure exceptionnelle pour atténuer les effets de la récession

- Le *Pacte pour l'emploi Plus*, le volet conjoncturel du *Pacte pour l'emploi*, est venu bonifier des mesures déjà existantes dans le panier de services d'Emploi-Québec
- Ces mesures ont permis un plus large accès des travailleurs, des chercheurs d'emploi ainsi que des entreprises touchées aux services publics d'emploi
- Le *Pacte pour l'emploi Plus* veut aider les entreprises à se préparer à la reprise tout en continuant de soutenir les personnes les plus éloignées du marché du travail en prévision d'un avenir nécessitant l'apport de tous au marché du travail

L'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale

- L'emploi constitue le moyen privilégié d'assurer l'autonomie financière et l'inclusion sociale des personnes aptes au travail
- Selon l'OCDE, trois conditions sont nécessaires à l'efficacité d'une stratégie d'intégration en emploi des prestataires :
 - une incitation financière à travailler suffisante
 - un service public de l'emploi ayant suffisamment de ressources pour aider et accompagner les prestataires
 - une obligation d'emploi pour les prestataires aptes au travail en contrepartie de leur droit à la prestation
 - Cette obligation d'emploi doit être assortie de sanctions modérées, mais appliquées de façon stricte aux prestataires qui manquent à leurs obligations
 - Comme l'indique l'OCDE, cette dernière condition apparaît d'autant plus nécessaire que les prestations versées aux prestataires sont généreuses

L'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale... Quelques gestes posés

- Les nouvelles mesures mises en place, dans le contexte du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi *Plus*, afin de renforcer l'incitation financière à travailler et à participer aux interventions d'Emploi-Québec, notamment :
 - les dispositions en matière de soutien du revenu
 - les diverses mesures fiscales pour accroître l'avantage financier procuré par le travail (le supplément à la prime au travail pour la clientèle des programmes d'assistance sociale de longue durée et la prime au travail adaptée, destinée aux personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi)
 - la mise en ligne d'un simulateur de revenu disponible qui permettra aux prestataires d'une aide financière de dernier recours de visualiser, à partir de leur situation personnelle, les avantages financiers à participer à une mesure d'Emploi Québec et à intégrer le marché du travail

L'insertion en emploi des prestataires de l'assistance sociale... Quelques gestes posés (2)

- Des mesures pour valoriser le travail, notamment auprès des personnes qui demandent des prestations et des prestataires d'une aide financière de dernier recours:
 - en les informant systématiquement des avantages procurés par le travail sur les plans personnel, social, professionnel et financier
 - en diffusant l'information sur les mesures fiscales incitatives, en particulier auprès des prestataires d'une aide financière de dernier recours et, plus largement, dans les centres locaux d'emploi

La participation au marché du travail des groupes éloignés ou sous-représentés

- Le chômage de longue durée et le sous-emploi entraînent des coûts économiques et sociaux considérables et conduisent souvent à l'exclusion économique et sociale ainsi qu'à la pauvreté
- Dans un contexte où les entreprises seront tôt ou tard aux prises avec une rareté de main-d'œuvre, il est important de poursuivre les actions visant à favoriser l'insertion et le maintien en emploi des personnes qui appartiennent aux groupes sous-représentés sur le marché du travail ou des personnes qui sont éloignées du marché du travail afin de développer leur employabilité

La participation au marché du travail des groupes éloignés ou sous-représentés (2)

- Quelques exemples d'actions visant à régler les problèmes de sous-emploi et de faibles taux d'activité qui affectent plus spécifiquement certains groupes :
 - **Les femmes**, en portant une attention particulière aux femmes responsables d'une famille monoparentale, à celles qui sont faiblement scolarisées et à celles qui font partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail, dont les femmes immigrantes ou membres de minorités visibles :
 - actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et favorisant l'accessibilité à certaines mesures d'emploi, dont celles de la formation de la main-d'œuvre (Pacte pour l'emploi et Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine, actualisée en 2009)

La participation au marché du travail des groupes éloignés ou sous-représentés (3)

- Les travailleuses et les travailleurs de 45 ans et plus:
 - Participation à l'élaboration de la stratégie gouvernementale en faveur du maintien et de l'emploi des travailleuses et travailleurs expérimentés (2012):
 - Notamment en incitant la prolongation de la vie active en adaptant les politiques et les programmes, dont des mesures d'employabilité, de conciliation travail-famille, de gestion des ressources humaines et de conditions de travail et des mesures liées aux régimes de retraite
- Les personnes immigrantes et les personnes issues des minorités visibles:
 - Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) est une mesure incitative auprès des employeurs afin de soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible lors de leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence
- Les personnes handicapées :
 - Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, dont :
 - Les contrats d'intégration au travail
 - Programme de subventions aux entreprises adaptées

Les actions à venir

Vers une stratégie efficace et efficiente d'intégration en emploi des prestataires de l'aide sociale et des personnes éloignées du marché du travail

- À la fois pour répondre aux besoins grandissants de main-d'œuvre, pour réduire davantage la pauvreté et pour contribuer à l'assainissement des finances publiques, le Québec visera l'insertion en emploi d'un nombre maximum de prestataires aptes au travail et de personnes éloignées du marché du travail et se donnera, à cette fin, une stratégie efficace et efficiente d'intégration en emploi des prestataires en s'inspirant, en cela, des meilleures pratiques des pays de l'OCDE
- En ce sens, des réflexions sont actuellement en cours

Vers le service public d'emploi (SPE) de demain

Dans le but de répondre aux nouveaux défis du marché du travail et dans le contexte actuel des finances publiques, Emploi-Québec revoit présentement son modèle d'affaires, en cherchant notamment à :

- investir davantage d'efforts afin de mobiliser la clientèle éloignée du marché du travail à s'engager dans une démarche vers l'emploi
- poursuivre l'amélioration de ses services universels – l'Information sur le marché du travail (IMT) [dont IMT en ligne] et Placement en ligne (PEL) – de façon à ce qu'ils deviennent les principaux outils pour soutenir la démarche de mise en mouvement des personnes autonomes au regard du marché du travail